

« Forêts vosgiennes, réchauffement climatique et risque d'incendie »

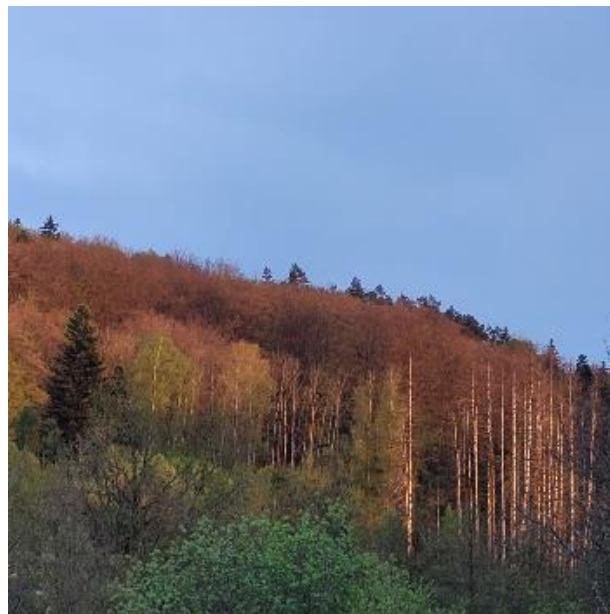
Conférence

AMOPA88

Chambre d'Agriculture des Vosges

Mercredi 17 avril 2024 17 h 30

Cette conférence fait suite à la visite du musée du Bois de Saulxures.



Forêt de Raon aux Bois GM

Intervenants :



G. Michel Président Amopa, G. Cardot Conseiller en développement forestier, Cyril Vitu Ingénieur au centre national de la propriété forestière « Grand Est » et le Commandant P. Humbert du SDIS 88.

Ouverture par le Président, afin de situer l'opération dans le temps et d'exprimer la fragilité de nos forêts en lien avec les variations de climat, en mentionnant l'extraordinaire chance de pouvoir en bénéficier au quotidien.

La forêt est un éco-système fragile, qu'il faut maintenir, développer, protéger, en tenant compte des évolutions climatiques.

Grégory CARDOT :

Présente un tableau complet de notre forêt Vosgienne, en chiffres et statistiques

La forêt représente 31% sur le territoire Français, soit environ 17 millions d'hectares. 12% des forêts nationales sont sur le Grand Est pour environ 413 millions de m3 sur pied.

Les Vosges comportent une forêt privée très morcelée. Notre département est le plus boisé du Grand Est avec 81,20 millions de m3 sur pied.

Ce sont environ 5000 personnes qui travaillent à son chevet dans notre département.



Cyril VITU :

La santé de nos forêts pour donner suite au réchauffement climatique.

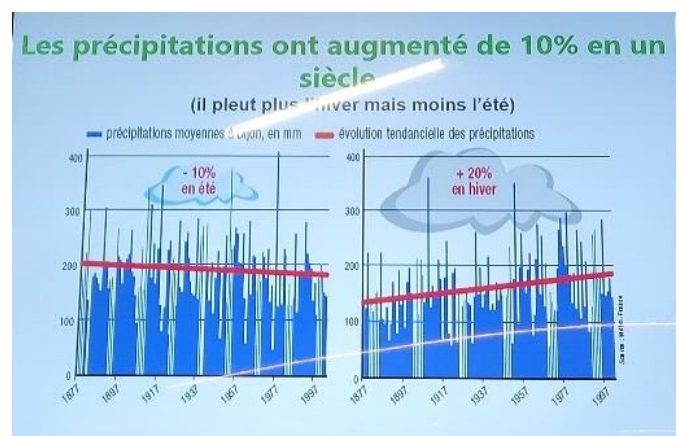
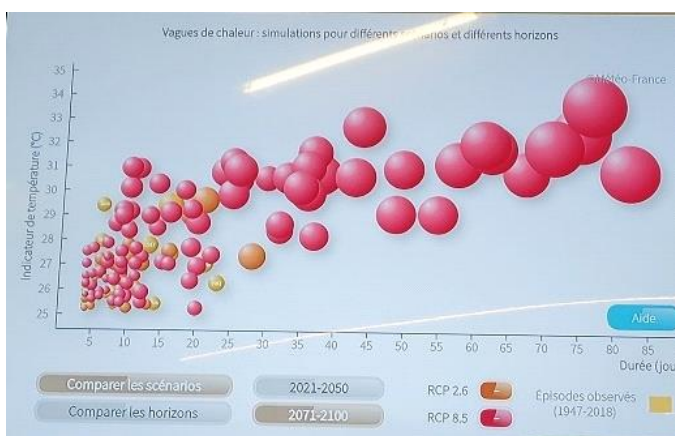
Des années chaudes qui se succèdent, et ce depuis 1980 environ.

En 2020, les températures enregistrées à Strasbourg sont celle de Lyon en 1920.

Avant on avait soit canicule soit sécheresse, aujourd'hui les deux se complètent.

Pour que la forêt s'adapte on se doit de l'aider en replantant des espèces résistantes tant au froid qu'à la sécheresse, diverses espèces sont à l'étude et devraient en lien avec leur acclimatation reboiser les parties touchées par ces modifications climatiques, on va vers une forêt « mosaïque »

De nombreux schémas complètent sa présentation, particulièrement appréciée, et qu'il est difficile en quelques mots de retranscrire dans ce compte rendu.



Commandant Pascal Humbert du SDIS 88 :

Spécialiste des feux de forêts dans le département, en lien avec les services préfectoraux.



79 départs de feux en 1 semaine, entre le 6 et le 15 août 2002 détruisant 150 ha.

Dès 2023, une feuille de route a été mise en place avec les services, avec un plan de prévention et de communication.

Un groupe de travail « cartographie » a été mis en place, pour repérer les risques liés à chaque territoire, avec des échanges avec les propriétaires privés.

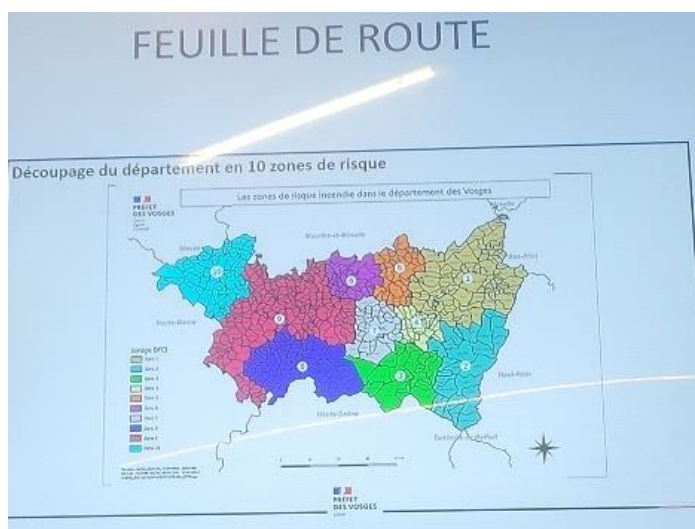
Dès le mois de juin, un bulletin météo est communiqué au quotidien à 16 h 30.

A 17 h 30 réunion de mise en place de moyens pour le lendemain.

La règle des 30 est mise en place (30 degrés, 30 kms/ heure pour le vent, et une hydrométrie inférieure à 30%). Dans la mesure où ces trois chiffres sont atteints une réponse opérationnelle immédiate doit intervenir.

Le pélicandrome d'Epinal est référencé pour accueillir des hélicoptères bombardiers d'eau.

Des citernes et produits retardant sont mis à disposition.



Dans les Vosges, 350 personnels sont formés aux feux de forêts, chiffre qui ne va qu'augmenter dans les années à venir...l'objectif annoncé est de passer à 1000 personnes !

Une conférence très suivie et appréciée



GM